

13136/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 08 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 08 novembre 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) 2019/1890
concernant des mesures restrictives en raison des activités de forage non autorisées
menées par la Turquie en Méditerranée orientale**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes